

pas venu par la route Big Ben?”. Je répondis: “Non. Je n’ai jamais voyagé sur cette route.” “Tant mieux, dit-il, c’est par là que je suis venu mais je n’y passerai jamais plus”.

Cette conversation révèle les impressions du touriste américain. Je ne prétends pas que la Colombie-Britannique n’a grandement amélioré ses routes; elle en a construit de très belles, presque aussi belles que celles que nous avons en Alberta. Je ne puis blâmer le gouvernement de la Colombie-Britannique pour les paroles de ce touriste. Je me rends compte que la construction des routes prend du temps et que les fonds dont disposent les gouvernements provinciaux sont limités.

Mais j’affirme que puisque le gouvernement a proclamé l’an dernier qu’il allait s’occuper de la construction d’une route transcanadienne et puisque, au cours de la campagne électorale, il a crié sur tous les toits qu’il allait s’en occuper, nous voulons qu’il construise cette route, non pas aux prochaines élections, mais dès maintenant. Il n’y a pas de raison pour qu’une partie des touristes passent par un autre pays et ne puissent ainsi voir des paysages qui comptent parmi les plus beaux du monde.

Plusieurs autres sujets se présentent à mon esprit et je pourrais continuer de parler jusqu’après minuit. Cependant, au lieu de prendre une demi-heure pour développer un autre sujet, c’est avec plaisir que je cède la parole à mon honorable ami.

(Sur la motion de M. Balcer, la suite du débat est renvoyée à une séance ultérieure.)

TRAVAUX DE LA CHAMBRE

Le très hon. M. St-Laurent: Nous avons l’intention, demain, de poursuivre l’examen en deuxième lecture du bill du ministre de la Justice tendant à modifier la loi de la Cour suprême, puis de proposer que la Chambre se forme en comité des subsides en vue de l’étude des crédits. Si nous nous formons en comité, nous demanderons que les crédits de cinq ministères soient mis en délibération afin que nous puissions les étudier les mardis et vendredis. Les honorables députés savent que le vendredi, nous ne pouvons passer à l’étude des crédits d’un ministère si ceux-ci n’ont pas été introduits précédemment au cours de la semaine. Si nous nous formons en comité, nous demanderons à faire mention de cinq ministères, puis à mettre à l’étude les crédits du ministère de l’Agriculture.

(A onze heures, la séance est levée d’office, en conformité du Règlement.)